

LE FIL D'UN SYMBOLE : LA SEMEUSE D'OSCAR ROTY*

Evelyne COHEN

Directrice du Musée de la Monnaie de Paris,
11, quai de Conti, 75006, Paris.



Déesse de l'Agriculture, figure de la Liberté, symbole de la République et de la France, les qualificatifs utilisés pour désigner l'image de la Semeuse sont divers.

Créée en 1897-98 pour figurer sur les pièces d'argent de la III^{ème} République, réutilisée en 1960 pour les nouveaux francs, elle est devenue aujourd'hui l'un des trois symboles, avec la buste de Marianne et l'arbre, à avoir été retenu par la France pour figurer sur les faces nationales de l'euro.

* Cette communication est l'ébauche d'un travail de recherche, plus ample, que je souhaite consacrer à l'imagerie et aux symboles monétaires de la République française.

Cet exposé se propose d'esquisser l'histoire de cette image, d'essayer d'expliquer pourquoi elle a une telle force de vie, au point qu'on la retrouve aujourd'hui sur les faces françaises de l'euro, d'expliquer aussi pourquoi, et ce jusqu'aux ultimes francs, elle n'a pas été transformée.

Le pouvoir politique hésitera en effet sur la coiffure à donner au buste de « Marianne ». Tantôt elle sera coiffée du bonnet phrygien, tantôt couronnée d'épis de blé ; les traits de son visage varieront également selon l'artiste auquel la gravure en sera confiée.

En revanche l'image de la Semeuse ne sera pas altérée quelle que soit l'époque à laquelle elle sera réutilisée sur les monnaies de la République française.

Elle montre une jeune femme debout, en mouvement, coiffée du bonnet phrygien, drapée à l'antique, tenant un sac de graines de la main gauche et semant des épis de blé de l'autre main. A l'arrière plan figure un soleil rayonnant et dans le champ la signature de l'artiste, Oscar Roty.

Pour essayer d'approcher, de comprendre, de cerner le sens de cette image, il m'a semblé utile,

- tout d'abord d'essayer d'approcher le sens du mot symbole, en me référant à l'origine étymologique de ce mot et au sens que lui donnent aujourd'hui les historiens,
- ensuite de remonter aux sources de l'histoire de cette image, notamment à ses sources iconographiques et stylistiques, en me référant aussi aux textes d'époque qui l'explicitent,
- et enfin de m'attacher aux deux grands jalons d'histoire politique et économique qui conduisent cette image jusqu'à nous.

Au cours de cet exposé ma réflexion s'est nourrie d'un certain nombre d'écrits dont les références sont données au terme de cet exposé.

Je me suis appuyée en particulier sur les trois ouvrages que l'historien Maurice Agulhon a consacré à l'imagerie et à la symbolique républicaines de 1789 à nos jours, dont le titre Marianne au combat, Marianne au pouvoir, et les Métamorphoses de Marianne, disent tout l'intérêt pour notre sujet.

Les deux expositions organisées au musée de la Monnaie de Paris, en 1992 puis 1998, et consacrées l'une à l'image de la liberté au bonnet d'Augustin Dupré, et l'autre à Oscar Roty, à l'occasion du centenaire de la Semeuse, ont été le terreau, la matière première de cette réflexion.

1. ORIGINE ÉTYMOLOGIQUE ET SENS DU MOT SYMBOLE

Si l'on se réfère à l'origine étymologique de ce mot, empruntée au mot grec, *συμβολον*, le symbole est une marque de reconnaissance entre deux parties.

En effet, primitivement, je cite le Dictionnaire le Bailly, le *συμβολον* était « un objet coupé en deux, dont deux hôtes conservaient chacun une moitié qu'ils transmettaient à leurs enfants. Ces deux parties rapprochées servaient à faire reconnaître les porteurs et à procurer les relations d'hospitalité contractées antérieurement ».

Plus récemment, dans le Grand Dictionnaire Larousse du XIX^{ème} siècle, le symbole se définit comme une « figure, une marque,... ayant une signification conventionnelle ».

Plus récemment encore, Le Robert, le définit comme « un objet ou fait naturel de caractère imagé qui évoque par sa forme ou sa nature, une association d'idées "naturelle" (dans un groupe social donné) avec quelque chose d'abstrait ou d'absent ».

Des précisions complémentaires sur le sens de ce terme nous sont apportées aujourd'hui par les historiens des symboles.

Ainsi, Maurice Agulhon, dans l'introduction à ses trois ouvrages sur l'imagerie de Marianne de 1789 à nos jours, s'appuie sur un exemple pour donner une définition du symbole, qu'il distingue notamment de l'emblème.

Prenant l'exemple du bonnet, qui dans l'antiquité romaine était mis sur la tête des affranchis, il établit une liaison entre ce bonnet et le bonnet phrygien, « une liaison qui nous vient de l'histoire, que l'on possède par la culture, nous dit-il. Le bonnet phrygien associé à la liberté, est donc un symbole ».

« Après un siècle d'existence l'iconographie de la Marianne, cette femme à bonnet phrygien réduite à un buste, est devenue une convention stable et partout reçue, on l'appellera alors un emblème ».

L'historien, Michel Pastoureau, dans l'ouvrage qu'il consacre aux emblèmes de la France, distingue également les deux termes, symbole et emblème. Je le cite : « Le symbole est un signe qui exprime une idée, un concept, une notion », alors que « l'emblème un signe qui dit l'identité d'une personne ou d'un groupe de personne ». « En tant que personne morale, institutionnelle, constituée de plusieurs millions d'habitants, la France a surtout des emblèmes. Mais en tant qu'entités abstraites, représentant telle idée, tel programme, elle a aussi des symboles ».

Dans le livre de M. Pastoureau, conçu sous la forme d'un dictionnaire, le buste de Marianne, le bonnet de la Liberté ou encore la devise République Française sont des emblèmes - la Semeuse non.

La définition du mot symbole, appliquée à l'image monétaire, pourrait donc être la suivante : une marque de reconnaissance entre deux parties - le pouvoir émetteur et le public -, un signe exprimant une idée, un concept, qui nous vient du passé et que l'on possède par notre culture.

2. MAIS DE QUEL PASSÉ NOUS VIENT L'IMAGE DE LA SEMEUSE ? QUELLES SONT LES SOURCES ICONOGRAPHIQUES ET STYLISTIQUES DE CETTE IMAGE ? COMMENT FUT-ELLE PERÇUE PAR SES CONTEMPORAINS ?

Par son sujet - la représentation d'une jeune femme répandant sur la terre des épis de blé - , la Semeuse évoque l'histoire de Déméter, cette divinité de l'antiquité, déesse de l'Agriculture, de la terre cultivée, qui fut essentiellement déesse du blé, mais sut aussi rendre la terre stérile quand sa fille Perséphone lui fut enlevée par Hadès, le dieu des morts et du monde souterrain.

Ce rapprochement avec Déméter suffit-il à qualifier la Semeuse de divinité de l'Agriculture ? On pourrait le penser, d'autant qu'à l'origine Oscar Roty conçut cette image pour une médaille destinée au Ministère de l'Agriculture.

Mais détail significatif. Sur le projet de médaille - une cire, datée de 1882, aujourd'hui conservée au Musée d'Orsay, la Semeuse n'est pas coiffée du bonnet phrygien, contrairement aux pièces de monnaie.

Le bonnet phrygien, symbole de la Liberté, devenu par la suite attribut de la République et de la France, a une origine antique, qu'il faut expliciter.

Auparavant, toutefois, je souhaiterais évoquer l' « atmosphère psychologique » paisible, la beauté sensible qui se dégage de cette figure. Très éloignée de l'iconographie contemporaine qui privilégie la figure du Semeur, - je pense en particulier au Semeur peint par Jean-François Millet en 1850, ou par Vincent Van Gogh en 1881 - elle peut au contraire être rapprochée par son expression gestuelle, sa posture si caractéristique, des figures de ménades, nymphes ou bacchantes, ces jeunes femmes joyeuses, qui dans la mythologie antique faisaient partie du cortège de Dionysos, mais pouvaient aussi se montrer farouches quand la fureur dionysiaque les saisissait.

La Semeuse ne porte pas les attributs de la ménade, mais comme la ménade elle est une personnification de l'énergie vivante, de l'énergie humaine.

Pour expliciter mon propos je citerai un relief du Ier siècle ap. J.C., conservé au Palais des Conservateurs à Rome, où l'on voit une ménade, animée d'un fort mouvement, dont le drapé enveloppe élégamment le corps.



J'ai osé un autre rapprochement avec la déesse du Printemps, cette figure représentée à la droite de Vénus, dans le célèbre tableau mythologique peint au XVème siècle par Botticelli, la Naissance de Vénus, auquel en 1893 Aby Warburg a consacré un essai d'iconologie.

Je cite l'auteur : « la déesse du Printemps éveillant la terre à une vie nouvelle présente à Vénus qui s'approche le manteau gonflé par le vent.

Sa robe épouse très étroitement son corps et fait ressortir avec précision le contour de ses jambes ... La masse de ses cheveux flotte librement vers l'arrière, en longues ondulations qui partent des tempes ... On a plaisir à voir le mouvement dans les cheveux et dans les vêtements ».

Cette antiquité « revisitée » par la Renaissance, va nourrir les artistes et les érudits des siècles postérieurs, suivant un fil iconographique et stylistique, un fil ténu qui, à mon sens, nous conduit jusqu'à l'image de la Semeuse conçue par Oscar Roty.

La grâce, l'élégance, la beauté de cette figure, sa grande acuité de vie, sont dues au talent d'Oscar Roty, qui en 1897 est un artiste célèbre, représentant de l'esprit nouveau dans l'art de la médaille, un artiste qui se nourrit aussi aux sources de l'art antique.

Mais venons-en à cet attribut si caractéristique de la Semeuse, le bonnet phrygien, le symbole révolutionnaire « le plus chargé de sens », selon Maurice Agulhon, symbole de la liberté conquise, de l'affranchissement de toutes les servitudes.

Son origine aussi est antique. Dans l'antiquité le bonnet phrygien était associé à la Phrygie, cette région d'Asie Mineure, où le dieu Attis, Mithra et les Amazones le portaient. Pourtant le lien entre le bonnet phrygien de la Liberté et la Phrygie n'est pas attesté.

En revanche, dans la Rome antique, le bonnet de forme ronde de la Liberté - *le pileus* - était mis sur la tête des esclaves lors de la cérémonie d'affranchissement.

Un document rarement cité, *De l'Origine et de la forme du bonnet phrygien*, publié en 1795 par Antoine-Esprit Gibelin, rappelle aux artistes de son temps l'origine antique de ce symbole. Gibelin, qui était peintre d'histoire, dessinateur et médailleur, décrit et représente en image la cérémonie d'affranchissement de l'esclave à Rome, par la vindicta.

Je le cite : « on menait l'esclave, tête rasée devant le prêteur...Alors le prêteur lui posait sur la tête une baguette appelée vindicta... La cérémonie achevée l'esclave était conduit au temple de la déesse Ferronia, où il recevait en accomplissement de sa délivrance, un bonnet pour couvrir sa tête rasée ».

De fait les artistes et les érudits du XVIIIème siècle connaissaient bien l'histoire de ce symbole, comme en témoigne le *Traité des allégories à l'usage des artistes* publié en 1790 par Gravelot et Cochin, lui-même héritier d'autres ouvrages, dont le célèbre *Traité d'iconologie* de Cesar Ripa, daté de 1593, maintes fois réédité.

C'est le bonnet, de forme ronde, que l'on retrouve comme attribut de la Libertas Americana, une médaille créée en 1782 par Augustin Dupré pour célébrer l'Indépendance américaine.



En 1795, c'est le bonnet à pointe recourbée, qui coiffe le buste de la Liberté conçu par Augustin Dupré pour les pièces de cuivre de la 1ère République. Associé à la République d'esprit

révolutionnaire, force d'opposition à la Monarchie, force de contestation ayant obtenu le pouvoir de manière violente, il apparaît aussi comme attribut de la Liberté sur les pièces d'argent de 5 F, montrant la Liberté et l'Egalité de part et d'autre du Peuple, symbolisé par Hercule.



Toutefois il aura aussi ses adversaires parmi les révolutionnaires. Ainsi, Petion, le maire de Paris, pourtant fervent jacobin, y voit une coiffure propre à effrayer le peuple.

Associé à la République d'esprit révolutionnaire, le bonnet sera abandonné sous la IIème République. La République modérée, la République « sage » de 1848 montre sur ses monnaies l'effigie féminine couronnée de végétaux et d'épis de blé, une évolution que l'on suit aussi sur le sceau de l'Etat .

Il faudra attendre 1897-98 pour que la IIIème République se réapproprie, sur ses monnaies, le symbole du bonnet phrygien. Une République qui cherche à se construire une histoire, une histoire pédagogique, qui puise aux origines de la Révolution, dise quelle conception est la sienne de l'idéal républicain.

Depuis 1870, en effet, les monnaies françaises montraient des symboles copiés sur les monnaies de la Ière et de la IIème République : le Génie de la France, Hercule, symbolisant le Peuple, entre la Liberté et l'Egalité, le buste de « Marianne » couronnée d'épis de blé.

La nouvelle symbolique monétaire devra être « agent de diffuseur du beau », éducatrice du goût, reflet d'une idée, d'un projet politique.

Le pouvoir politique, et en premier lieu, son ministre des finances, Paul Doumer, assisté de Roger Marx, Directeur des Beaux Arts, avec lequel Paul Doumer a collaboré dans la revue *Le Voltaire*, mettent en œuvre ce projet.

En 1897 sont frappées les premières pièces d'argent, les pièces de 50 centimes à la Semeuse, puis les autres coupures. Les pièces d'or et de bronze, créées respectivement par Chaplain et Daniel Dupuis, restent traditionnelles dans leur concept : elles montrent une nouvelle déclinaison du buste de Marianne, coiffée du bonnet phrygien.

Au contraire Oscar Roty offre une œuvre réellement novatrice, dont le succès est immédiat.

La Semeuse combine , associe une image « guerrière », combattive de la République, et une image apaisée, sereine, féconde, répandant la richesse sur la terre. Figuré à l'arrière plan, le soleil est l'expression des lumières de la liberté, la « liberté ensoleillée », comme l'appelle Maurice Agulhon.

Les semailles, le bonnet, le soleil, - le sens donné aux attributs de la Semeuse est clair. Chacun comprend, il n'y a pas de sens caché, secret, à l'avant comme au revers de la pièce, où une branche d'olivier, symbole de paix, est accompagnée de la devise, LIBERTE EGALITE FRATERNITE.



Le succès de cette image fut immédiat, dans les milieux politiques et intellectuels, comme auprès du grand public.

Ainsi, le directeur de la Monnaie, De Foville, dans un ouvrage sur la Monnaie paru en 1907, rapporte que les Parisiens s'arrachaient en janvier 1898 les pièces d'argent de 50 centimes frappées en petit nombre entre Noël et le jour de l'an.

Autre commentaire, celui du Journal *La Liberté*, daté du 8 octobre 1898 « les semences qu'elle jette généreusement à la terre sont les innombrables idées qui peut-être un jour germeront et lèveront ».

Ou encore le commentaire fait par André Hallays dans *Le Figaro* le 7 février 1897. « Le symbole est simple, vraiment populaire, et assez large pour que tout le monde y puisse découvrir et suivre son rêve familial. Chacun en maniant cette pièce d'argent, y verra l'image de son idéal... »

Parmi les voix discordantes, reflet des idées des opposants au régime, citons un extrait du journal *Le Moniteur* (28 février 1897) : « elle sème le désordre, l'ivraie, la graine de mensonge et d'immoralité ».

Mis en circulation en 1897-1898, les francs à la semeuse vont continuer d'être frappés jusqu'en 1920. Ils sont ensuite démonétisés en 1928 par Raymond Poincaré, à l'occasion de sa grande réforme monétaire. La figure de la Semeuse va renaître en 1958-1960 avec la création du nouveau franc.

3. 1958- 1960 et 1996-2002 : DEUX GRANDS JALONS D'HISTOIRE POLITIQUE ET ECONOMIQUE QUI CONDUISENT LA SEMEUSE JUSQU'A L'EURO

Sans aucun doute la création du nouveau franc, en 1958-1960, est l'un des deux grands jalons d'histoire politique et économique qui conduisent le symbole de la Semeuse jusqu'à l'euro. Mon propos n'est pas ici de faire un exposé d'histoire politique et économique sur cette période. Je rappellerai néanmoins quelques faits.

Le référendum du 28 septembre 1958 donne une nouvelle Constitution à la France. Un comité des réformes, présidé par Jacques Rueff est chargé de présenter au Général de Gaulle, un programme de réforme économique et monétaire. Une nouvelle unité monétaire, sous le nom de nouveau franc, est créée en décembre 1958.

L'objectif de De Gaulle est d'assainir la situation financière, monétaire et économique de la France, de créer un franc modèle, « dont la stabilité garantit et attire l'épargne, encourage l'esprit d'entreprise, arrête la descente aux abîmes de l'inflation ». (de Gaulle, Mémoires d'Espoir).

En janvier 1959 le général de Gaulle devient le premier Président de la Vème République française. Le nouveau franc, nouvelle unité monétaire de la France, entre en vigueur le 1er janvier 1960.

Pour asseoir cette nouvelle politique monétaire, qui est une opération lourde techniquement et psychologiquement, A. Pinay, ministre des Finances du général de Gaulle recourt à une symbolique familière, qui rattache la nouvelle monnaie au système du franc germinal, inspire confiance, rassure.

Sans doute de Gaulle s'en est-il remis à son ministre pour le choix de ces symboles. Car si la France de De Gaulle est toujours féminine, il emploie les termes de « patrie, mère-patrie, déesse souveraine », on se souviendra que lorsqu'il a à faire frapper une médaille pour son élection à la Présidence de la République, se démarquant de ses prédécesseurs, de Jules Grévy à René Coty, qui avaient choisi comme symbole de la République des figures féminines, il leur substitue la Croix de Lorraine.

De Gaulle n'est certes pas un défenseur de la symbolique républicaine établie, mais il ne la proscrit pas, voire même la conserve pour les monnaies de la Vème République. Les pièces de 1 F et de 5 F sont à l'image de la Semeuse ; parmi les autres coupures les 5, 10 et 20 centimes créées en 1962 par le graveur Lagriffoul montrent un nouveau buste de Marianne alors que la 10 F à l'Hercule, frappée en 1965, est héritée de la Ière République.

L'histoire du nouveau franc, qui a repris le nom de franc en 1963, s'est déroulée dans le cadre de la construction européenne. Depuis le 25 mars 1957, date de signature du Traité de Rome créant la Communauté économique européenne, nombreux sont les événements qui manifestent cette construction. Ainsi, en 1979 est mis en place le système monétaire européen (le SME). En 1992, l'Union prévoit l'unité monétaire de l'Europe, qui la conduit vers une monnaie unique, une monnaie commune, concrétisée en 1995 par le nom donné à cette monnaie, l'euro. Onze puis douze états sont qualifiés pour adopter la monnaie unique, qui présente une face nationale et une face commune, pour chacune des huit pièces.

A la suite d'un concours, et non pas par décision autoritaire de l'Etat, comme cela s'était produit en 1897 puis de nouveau en 1958, la Semeuse est l'un des trois symboles choisis en 1996 pour figurer sur les faces françaises des pièces de l'euro.

Le concours est ouvert à toute personne française ou étrangère résidant en France. Quatre thèmes sont proposés aux artistes qui concourent :

- un symbole de la République ou de la France
- un idéal
- un personnage célèbre
- une œuvre d'art, monument ou site français célèbre ou symbolique

Dans le jury, composé d'experts, 1240 dessins sont examinés, parmi lesquels un petit nombre sont choisis, et soumis par sondage à un large public.

Parmi les projets non retenus citons notamment le portrait de de Gaulle, Le Visage de la paix par Picasso, La danse de Matisse, une composition avec la Pyramide du Louvre, la Grande Bibliothèque, l'arche de la Défense .

Deux des symboles retenus pour la France, un nouveau buste de Marianne et l'arbre, sont conçus par les artistes Fabienne Courtiade et Joachim Jimenez, deux artistes dont le nom est inscrit sur la monnaie.

Quant à l'image de la Semeuse, une nouvelle Semeuse , aux traits épurés, rendus plus graphiques par l'artiste Laurent Jorio, elle conserve les mêmes attributs, le même geste, la même expression corporelle. Dans le champ est gravée l'initiale de la République française, R F, la date d'émission de la pièce, et au pourtour les 12 étoiles, symbole d'union, ainsi que la signature « L. Jorio d'apr. O. Roty » montrant que Laurent Jorio a conservé le nom du créateur de la Semeuse.

Au revers la branche d'olivier a fait place à une carte de l'Europe, accompagnée de la valeur faciale de la pièce, 10, 20, 50 euro cent.



La Semeuse, le buste de Marianne et l'arbre font maintenant partie des 43 symboles des faces nationales des 12 pays de la zone euro, comme l'aigle, figurant sur les 1 et 2 euros allemands, comme le portrait du roi Albert II sur les euros belges, ou encore la reproduction d'œuvres d'art comme l'Ecce Homo par Léonard de Vinci, un détail de la Naissance de Vénus par Botticelli, le portrait de Dante par Raphaël sur les pièces italiennes.

On s'unit par des symboles, on transmet des valeurs. A travers l'exemple de la Semeuse, les Français ont fait le choix de symboles républicains, indissociables de l'histoire du franc. Une imagerie politique, familière à tous les Français, qui inspire confiance, et va pouvoir continuer de circuler à l'intérieur de l'Europe alors que le franc disparaît.

Il y a bien continuité de la symbolique monétaire, intégration de cette symbolique dans un ensemble plus large, une Europe dont la diversité politique, culturelle et artistique s'exprime de manière très vivante.

BIBLIOGRAPHIE

Agulhon, M., (1979) *Marianne au combat. L'Imagerie et la symbolique républicaines de 1789 à 1880*. Ed. Flammarion, bibliothèque d'ethnologie historique, (coll. Dirigée par Jacques le Goff), Paris

Marianne au pouvoir. L'imagerie et la symbolique républicaines de 1880 à 1914. Flammarion, (1989), Ed. Flammarion, bibliothèque d'ethnologie historique, (coll. Dirigée par Jacques le Goff), Paris

Les Métamorphoses de Marianne (2001), Ed. Flammarion, bibliothèque d'ethnologie historique, (coll. Dirigée par Jacques le Goff), Paris

Agulhon, M. (2000), *De Gaulle, Histoire, Symbole, Mythe*, Ed. Hachette Littératures, Paris

Agulhon, M., Bonte, P., (1992), *Marianne, Les visages de la République*, Ed. Gallimard Découverte, Paris

Gaulle De, Ch., (1970), *Mémoires d'Espoir. Le Renouveau. 1958-1962*, Ed. Librairie Plon, Paris.

Gibelin, A. E.(an IV de la République), *De l'Origine et de la Forme du bonnet de la Liberté*, Paris, rééd. Numéro spécial hors série des Cahiers Numismatiques, Décembre 1992

Mazard, J. (1965), *Histoire monétaire et numismatique contemporaine, 1790-1967*, 2 vol, ed. E. Bourgey; Bâle. Monnaies et Médailles

Lexicon Iconographicum Mythologicae Classicae (LIMC), (1981-1999) ; Ed. Zurich ; München : Artemis Verlag

Nicolet, Cl. (1982), *L'idée républicaine en France. Essai d'histoire critique*, Ed. Gallimard, NRF, Paris

Ozouf, M., " Liberté, Egalité, Fraternité ", dans *Lieux de mémoire*, III. La France, 2. De l'archive à l'emblème, sous la direction de Pierre Nora, , p. 4353-4388

Pastoureau, Michel, *Les emblèmes de la France*, Ed. Bonneton, Paris

Silvrnam, L, (1994), *L'Art nouveau en France. Politique. Psychologie et style fin de siècle*, Ed. Flammarion, Paris

Valance, (1996) G. *Histoire du franc, 1360-2002*, Editions Flammarion, Paris

Warburg, A., (trad.franç. 1990, éd. originale, 1893),), *Essais Florentins*, Paris, Ed. Klincksiek, Paris

Expositions

La République fête son bicentenaire à la Monnaie, (1992) Musée de la Monnaie de Paris

Paysages, Paysans. L'art et la terre en Europe du Moyen Age au XIXème siècle, (1994),
Bibliothèque Nationale de France, Réunion des Musées nationaux, Paris

La Semeuse a cent ans (1998), Musée de la Monnaie de Paris

L'Euro et la Monnaie de Paris (1998), Musée de la Monnaie de Paris